



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 51193

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le développement d'une stratégie européenne pour l'emploi. Présidant aux destinées de l'Union européenne depuis le 1er juillet, la France accède à cette fonction alors que l'Europe prend de plus en plus en compte les problèmes sociaux. Par ailleurs, la croissance économique lui donne des espaces pour un nouveau dynamisme. Au centre de l'élaboration de l'agenda social, figurent les suites à donner au Conseil de Lisbonne et, particulièrement, le développement d'une stratégie européenne pour l'emploi. Il faudra faire vivre et renforcer le modèle social européen dans sa recherche d'équilibre entre développement économique et social, dans sa reconnaissance des partenaires sociaux et dans une protection sociale de haut niveau, garantie de cohésion. En conséquence, il lui demande comment la présidence française contribuera à faire atteindre cet objectif de renforcement du modèle social européen et de développement d'une stratégie européenne de l'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51193

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 septembre 2000, page 5477